

A.L.G.D.G.A.D.L'.U.

Juin 6021 N° 44

La Gazette de la Fraternité

UNIVERSELLE



Le numéro 44 de la Gazette Universelle est arrivé, bonne lecture mes TT.CC.SS et mes TT.CC.FF.

Aide nous à progresser, envoie tes planches, vie de ta loges, photos, histoires vécues, à publier en anonyme ou pas selon ton désir ma T.C.S, mon T.C.F.

Mail : 3points66@gmail.com

⚒⚒⚒ Que la Vraie Lumière éclaire ta lecture . ⚒⚒⚒



Sommaire

- Pages 2 à 7: L'Angle des planches : Le Souffle ; Vivre Libre et Mourir ; Salut, Prospérité, Union.
- Pages 7 à 9 : Histoire de nos rites : Memphis, rites de Montauban et Narbonne.
- Pages 9 et 10 : Petite histoire de nos décors.
- Page 11 : Histoire d'une Grande Frère : Louis Claude de St Martin, le philosophe inconnu.
- Page 12 : Voyage dans l'époque Cathare : le bûcher de Montségur.
- Pages 12 à 21 : L'Angle des Templiers.
- Page 22 : Souvenons- nous.
- Page 22 : la phrase du mois : Jean D'Ormesson.
- Page 23 : Le livre du mois : La Veuve Noire, de notre T.C.S Muriel CARCHON.
- Page 24 : Le Timbre F.M. du mois : République Dominicaine ; Cela s'est passé un 27 juin 1308 et un 28 juin 1865 ...
- Page 25 : La photo du mois : G.L Du Japon.
- Page 26 : Nos partenaires.

L'Angle des Planches

LE SOUFFLE

Mon nom. J'ai bien entendu mon nom. Je rêve ? Et la liste des films ! C'est la fin ? Le GADLU ? Non. Des femmes. "Monsieur Chaudet..." Oui, c'est moi. Je suis réveillé. Il faut que je leur dise : (Borborygmes) Non, impossible. Calme-toi. Respire. Lentement. Respiration abdominale. Inspiration-expiration. Contraction-détente. Vent du nord, vent du sud. Marée haute, marée basse. Flux et reflux. Du soleil à la lune. Beethoven déjà : "Pom-pom-pom-pom" – antécédent. "Pom-pom-pom-pom" - conséquent (bis : inspiration/expiration).

C'est ça à quoi je pense. Décidément, tout respire. Même moi à-travers ce tube en plastique qui me prend toute la gorge. Si au moins ils pouvaient me le retirer. Quelques rires au loin. Cette lumière parme très douce. Celle d'un soir de Mai. La même que celle du matin quand ils m'ont amené sous le grand scialytique. "Pensez à quelque chose de beau. Quelque chose de reposant qui vous a marqué. Vous y êtes ? ". Le cliquetis des pinces à clamper dans les bacs en inox. Non. Le Grand-Bornand. Oui. Je suis avec Paul. Allongés dans l'herbe sous la voûte étoilée comme à la fin de chaque été. " Détendez-vous. Je vous endors". Orion. Son baudrier avec ses trois étoiles alignées... Et...

Non mais, tous ces fils, ces tuyaux, ces capteurs qui me scrutent, me scannent. ! Mon pouls, mon rythme, ma tension, mon sang, mon souffle... Moi. Ma vie qui bat sur des oscilloscopes. Bip-bip-bip-bip. Voyant rouge. Voyant vert. Mais qu'est-ce qu'ils attendent pour me l'enlever, ce tube ? Pourtant, je suis bien. Je respire. Des pas. Des trucs qui roulent dans un silence de caoutchouc. Des voix. L'équipe de nuit sans doute. Le relais. Les portes pneumatiques. Aspiration. Un lit qui part, un autre revient. Expiration. Les portes. Inspiration du matin, expiration du soir. L'hôpital respire. C'est un immense poumon où chaque service est un organe, chaque couloir, une trachée, une veine nourricière au bout de laquelle, une chambre, un lit, un fauteuil est une alvéole que vient irriguer le souffle régulier des infirmières. "On va vous retirer votre tube. L'opération s'est bien passée – votre fils a appelé". Mon fils ? Ah oui. Le pontage. La valve. Mon cœur qui de battre s'est arrêté en même temps qu'ils ont arrêté mon souffle. Un souffle brisé, outragé, martyrisé, mais libéré enfin dans un moment de trêve où flotte désormais dans cette salle de réanimation comme un air de liberté, d'égalité, de fraternité.

C'est comme ça que j'ai imaginé écrire quelque chose sur le Souffle. Un souffle qui s'échapperait de ce tube ridicule pour aller retrouver d'autres souffles libres, sans tube et sans masques et fraterniser d'égal à égal. Quelque chose comme un appel d'air, une bouffée d'oxygène de choses bien faites, de jeux de mots, de jeux d'images, légers et malicieux, graves et profonds faisant comme un joli courant d'air ; avec des échanges, des allers, des retours, des emballements, des passions, des questions et des remises en question à perdre haleine et quelques accalmies à couper le souffle, histoire de souffler un peu, de se regonfler. La quête d'un souffle ami en somme, maraud ou fripon à en chatouiller les moustaches de notre Georges national, forgé, sculpté, ciselé au fil des ans et libéré enfin d'un tube en plastique en écho à la tape originelle sur les fesses, les poumons qui se gonflent d'un coup comme la grand-voile et le cri ! Ah, ce cri du premier souffle qui nous fait cingler pour la grande aventure : la vie. Pour la vie.

Car je savais où le trouver, ce souffle providentiel, ce Souffle parmi les souffles. Mais pas de ces souffles-courants d'air qui vous échappent : ces souffles qui prétendent respirer mais qui ne sont que du vent : Zéphyr ou mistral, siroco ou aquilon, soufflant le chaud comme le froid, qui vous suffoquent, qui vous glacent, vous dessèchent, vous assèchent, vous saoulent, vous gonflent, vous dispersent, vous

sulfatent et parfois même vous ventilent. Ceux-là, souffles d'opportunisme, souffles d'à-propos, souffles d'aubaines et de combines. Souffles suiveurs de souffles leaders, souffles de Panurge, souffles girouettes, caméléons, parasites, souffles de misère ou de pitié qui ne savent tirer leur inspiration que de l'haleine des autres. Des qui respirent comme ils mentent, des qui ne manquent pas d'air quand d'autres nous le pompent en douce. Et puis les filtrés, les conditionnés, les climatisés, les confinés, ceux-là qui ne se mélangent pas à n'importe quelle odeur : ceux des climats et des classes : souffles d'en haut, souffles d'en bas qui tiennent la trachée haute à tout bout de souffle du dernier des étages jusqu'au tout à l'égo. Des souffles d'expirations en somme, suffoquant d'un lourd bilan carbone.

Non. Mais plutôt des souffles qui respirent. De ces souffles d'inspiration qui vont chercher plus loin le secret de la Pierre dans la profondeur de la plus intime de leurs alvéoles. Car, inspirer... lentement, calmement, profondément, dégustativement, jusqu'à la plénitude, c'est relever la tête, redresser le col, gonfler le jabot comme le coq au petit jour, les pattes ancrées dans les "déjections expiratoires" de la veille pour mieux claironner la lumière nouvelle. C'est le prologue, l'appel, l'énoncé du sujet, l'exposition de la fugue, les trois coups du brigadier avant le lever de rideau, le silence de l'apprenti piaffant d'impatience en attendant la parole. D'inspiration, Cocteau préfère l'invasion. Se laisser envahir par le souffle de l'imaginaire, de l'irrationnel, du "je ne sais pas" ; peut-on en effet connaître de belles expirations sans de belles inspirations ? "Mais où va-t-il chercher tout ça" déclare Bourvil dans la Traversée de Paris après une saillie mémorable de Grangil-Jean Gabin ? "Mais, de l'Art" semble expirer ce dernier dans un ultime jet de bouteille. De l'inspiration, de l'imaginaire, de l'inconnu, de l'inédit, de l'original, du style dans son plus parfait inconfort, sans singe ni perroquet sur l'épaule. Inspirer, c'est un nouveau départ sans copier-coller, sans cloneries ni manières. C'est accepter de mourir un peu et pour un temps avant de revenir un jour tel le compagnon franchissant la porte de l'occident pour une quête nouvelle. C'est la grand-voile que l'on hisse aux alizés, le lest que l'on jette pour franchir la crête, comme ces métaux que l'on laisse à la porte du Temple ; c'est la recherche la nuit d'une place plus fraîche sur l'oreiller pour mieux se rendormir.

Cette place fraîche, je l'ai retrouvée à la croisée des souffles, là où "souffle l'esprit" : à la porte du Temple. Des souffles par milliers qui, partout dans le monde, se rassemblent en une immense reprise d'haleine, chacun en prélude à son propre midi, venu réactiver et entretenir le Souffle de la F.:M:... J'y ai glissé le mien, modeste rescapé d'un tube lors d'un malencontreux souffle de côté, le laisser s'envahir par celui des autres, se caler sur les pas au rythme de la canne du Maître des Cérémonies. Car c'est lui, ce souffle que l'on sent envahir peu à peu les regards, se parer du silence comme du battement des maillets. Ce souffle qui enfle tandis que l'on déroule le tapis de loge et s'allument les flambeaux. Ce souffle qui gonfle la poitrine et voudrait s'échapper vers la voûte étoilée mais que les mains retiennent lors de la mise à l'ordre. C'est encore lui qui circule d'une colonne à l'autre, messenger de la pensée et de la lumière, s'oxygénant de la parole d'un F.: , se réchauffant de la planche d'une S.: ; et se gonfler d'une écoute, s'enivrer du silence jusqu'à l'apnée d'un égrégoire providentiel au bout duquel et au comble d'une plénitude impossible à tenir, se libérer dans l'extase d'une expiration de paix, d'amour et de joie à la ferveur de la chaîne d'union. Car la loge est un poumon qui respire, elle aussi et dont le rituel est le souffle. Un souffle que porte en lui, en elle, chaque F.: , chaque S.: et qui, dans un éternel retour, nous revient des profondeurs-mêmes du Cabinet de Réflexion, enrichi chaque fois d'un nouvel oxygène et, tel un souffle de forge, ravive de sagesse, de force et de beauté la flamme de l'intelligence et de l'aménité, brise les chaînes, renverse les tables et comme à Jéricho, abat les murs érigés de bêtise et de haine.

C'est bien ce souffle-là que j'emmène avec moi, rencontrer d'autres souffles, les activer du mien comme m'activer du leur. Des souffles de vent d'ouest, de mouettes et de marées ; des souffles d'inconnu qui viendront s'enrichir, se régénérer de nouvelles confidences, de secrets, de planches ou de contrepèteries ; des souffles du quotidien, Sésames de tout, de rien : une main tendue, un bonjour, une œillade, un sourire, une accolade ou un simple merci ; des souffles d'import-export riches de ce qu'ils transmettent, de ce qu'ils nous apprennent, de ce qu'ils nous font vivre, parmi lesquels un souffle qui vient de loin, inoubliable, inaltérable, inoxydable et d'une imperturbabilité crasse et totale face à celui de la cornemuse : celui de ma loge mère qui m'aura initié, élevé, et tant exalté de sa lumière. Aussi, ne

laissons pas cette lumière se ternir, tout comme ce souffle se dégonfler, se pâmer sous un masque ou filer à l'anglaise comme le sable entre les doigts. Mais, résister, lutter, imaginer, réinventer le rêve quand tout est possible avant que le "grand bâillement" nous endorme. Respirer plus que jamais chaque seconde. S'enivrer sans retenue de ce souffle des choses dans toute la plénitude de sa force et de son mystère sans autre explication ni justification que de le vivre et d'en vivre pleinement, intensément et, du plus profond de soi et avec l'énergie d'une indéfectible obsession, poétiser chaque instant de la vie jusqu'à son dernier souffle, sûr qu'aux alvéoles bien faites, souffle caduc ou souffle débutant, le Souffle ne compte pas le nombre des bougies.

J'ai dit.

Envoyé à la Gazette par Christian C.

R.:L.: Giordano Bruno à l'O.: de Saint-Maur



VIVRE LIBRE ET MOURIR

VM, mes Sœurs et Frères, chacune, chacun en vos grades et qualités ou en toute égalité, selon que l'une ou l'autre de ces deux formules vous correspondra ou non.

Je mets à profit du temps libre pour vous rédiger cette planche intitulée « vivre libre et mourir ».

Une sœur ou un frère me prêtera sa voix si je ne suis pas en mesure de vous la présenter. Cela ne signifiera pas bien entendu que sa teneur sera forcément cautionnée, mais au nom de la liberté d'expression que j'espère encore longtemps de vigueur, au moins cette voix, la mienne, sera portée au sein de cet atelier. Cela faisait longtemps que je souhaitais plancher sur un sujet des plus maçonniques qui soit puisqu'il s'agit de la liberté, grandement mise à mal quel qu'en soit la raison depuis un an déjà passé maintenant. Je paraphrase en modifiant légèrement « le vivre libre ou mourir » ou encore « la liberté ou la mort » que clamaient des héros et martyrs ayant eu le courage de résister à des régimes oppresseurs, à des tyrannies, à une occupation étrangère d'un pays ou à des valeurs bafouées.

Il leur en a fallu du cran, lors de guerres d'indépendances, de luttes de libération, de résistances au point de laisser non seulement leurs vies parfois au prix d'atroces souffrances mais également leurs proches.

Liberté, égalité, fraternité : liberté n'est pas un vain mot en tête de notre triptyque ... Mais à quoi bon le scander ensemble ces temps-ci en tapant des mains comme un seul homme. Cela me paraît en effet grotesque car cette liberté est aujourd'hui littéralement laminée au mépris de ses fondamentaux depuis de si longs mois, avec de trop rares moments de répit. Nous n'en sommes pas dignes.

Déplacements restreints, lieux de vie fermés et interdits, lieux de culture, cinémas, ne plus pouvoir se retrouver, se réunir.... Même l'étreinte est sinon interdite, parce que ce n'est juridiquement pas possible, fortement réprouvée....

A coups de contraventions élevées, voire de procès, la menace plane autant qu'un virus en réalité très peu létal au regard de statistiques à ce sujet si peu diffusées...

Pour maintenir les populations sous terreur et sous chape de plomb psychologique, les pouvoirs publics suivis par la plupart des médias préfèrent marteler le nombre de morts, montrer des services de réanimation saturés, des adultes très minoritaires qui ne sont pas des seniors, emportés ou grièvement atteints par le virus et ses variantes.

Tous les moyens sont bons pour faire peur et procéder à l'intimidation. Sur la méthode, la mafia ne ferait pas mieux encore qu'elle sache fonctionner à la séduction pour parvenir à ses fins. Il en serait de même pour des régimes totalitaires, islamistes, communistes, fascistes ou autres encore.

De mémoire d'homme, c'est sans précédent dans nos démocraties. Certes, ni le NKVD, le KGB ou encore la Gestapo et les hommes de main de Toto Riina ne devraient débouler chez vous pour vous emmener sans que l'on ne vous revoie jamais.... Estimons-nous heureux alors ?

Tout cela se déroule au mépris de la moindre honnêteté intellectuelle, sans que personne ne semble dérangé, acceptant sans rechigner ce qu'il faut appeler une dictature sanitaire et non autrement. Très peu de voix sont entendues pour dénoncer ce climat nocif qui réveille de bas instincts de délation, à l'instar des plus sombres moments de notre histoire.

Mais non, tout n'est pas unanimement accepté dans un monde sous coupe réglée. Des voix s'élèvent, la mienne en tous cas aujourd'hui.

Il n'est pas question de déni de réalité, bien au contraire. Les théories conspirationnistes ou complotistes n'ont strictement aucune prise sur mon propos, même si je pense que la manière actuelle quasi unanime de présenter le phénomène Covid les attise.

Et oui, malheureusement, il y a bien des morts. Les statistiques macabres peuvent en attester. Sur ces chiffres massifs et globaux, des décès assimilés Covid alors qu'ils ne le sont pas, ont probablement aussi été dénombrés. La question n'est pas là cependant. L'encombrement des services des urgences et de réanimation est en revanche au cœur du sujet, cela n'est à mon sens pas contestable ni d'ailleurs contesté me semble-t-il...

Alors quitte à sembler cynique, le vieillissement de la population est un véritable problème de société. Le virus fera sa triste besogne... A quoi bon vivre centenaire dans un monde sans liberté, sans que vos proches puissent vous visiter. Quel est le plus ignoble ?

Le problème se situe ailleurs, sur les choix opérés. En effet, il reste à prouver la réelle efficacité des mesures prises pour endiguer l'infiniment petit. Ces mesures sont non seulement attentatoires aux libertés les plus fondamentales mais des pans entiers de notre économie se trouvent en grave danger, de même que toutes les vies qui s'y rattachent comme vous pouvez le projeter.

Alors le remède est-il pire que les maux ? C'est mon profond sentiment.

A force de maintenir la chape, il faut s'attendre à une contrepartie. Les comportements se relâcheront exponentiellement créant un cercle vicieux dont on ne peut sortir.

C'est une certitude, si vous regardez rétrospectivement les courbes statistiques qui ont fait suite à chaque confinement. Les pouvoirs publics ne veulent pas l'entendre.

J'attends désormais le prochain cycle liberticide sauf bien sûr à ce que les personnels et l'équipement hospitalier puissent accueillir des flots de forme grave d'infections au Covid d'ici là ou que la campagne de vaccination ait fait son œuvre...

Nous pouvons en douter.

Nous vivons dans le monde de la superficialité et de la lâcheté. Les gouvernances tentent de faire croire que toutes ces mesures prises protègent les populations. Le calcul politique est en marche et la population n'est pas protégée mais étouffée.

Peut-on lutter efficacement contre l'infiniment petit, rien n'est moins sûr.

Regardons autour de nous. Combien de personnes scrupuleusement respectueuses des dites mesures barrières et du port du masque ont contracté le Covid ? Elles sont légion et je n'en connais déjà que trop. Le port du masque miraculeux imposé à tous même lorsqu'il n'y a personne aux alentours ?

Inefficace si l'on n'en croit les chiffres. Les interdictions de rassemblement ? Admettons.

Le remède miracle : le vaccin ? Vu la vitesse de mutation du virus, on peut exprimer de gros doutes, surtout sans disposer de recul.

Alors, je vous passerai les tergiversations que nous avons vécu, port du masque, pénuries, un pas en avant, un pas en arrière... Je serai presque indulgent dès lors que les erreurs sont reconnues puis rectifiées. Nous n'en sommes pas là.

Face à un phénomène inconnu, dont les données de spécialistes se trouvent être contradictoires parfois, il ne faut pas s'attendre à autre chose qu'à de la confusion notamment parmi le grand public à qui des règles plus ou moins drastiques ou iniques sont imposées.

Reste la répression, infantilisant tout le monde sans aucun discernement, à grands coups de contraventions, faisant courir le risque pour les plus téméraires d'être traduits devant les tribunaux pour mise en danger de la vie d'autrui.

Croyons-nous vraiment que c'est la solution ? Sur une brève période, cela peut fonctionner mais pas sur le long terme auquel nous devons nous préparer au rythme qui est observé.

Nous sommes en 2021. Le Covid n'est pas la première pandémie à laquelle l'humanité est confrontée. Aujourd'hui, on accepte plus de mourir et par des mesures ineptes, on s'imagine pouvoir repousser l'inévitable. La vie a une valeur fondamentale, aucun doute à ce sujet.

Mais une vie sans liberté, n'est pas une vie, le prix à payer peut être la mort mais pour le cas Covid elle n'est pas garantie.

Ce n'est donc pas « la liberté ou la mort » mais « la liberté et la mort ».

Il appartient à chacune, à chacun de prendre ses responsabilités. Si la peur de contracter ce virus vous anime, restez chez vous isolé et si vous devez sortir alors mettez le masque et faites le nécessaire. Les contrevenants savent que si les précautions que désormais chacun connaît, ne sont pas respectées, il y a une part de risque, de se retrouver sans place en réanimation et au pire des cas, la vie prendra fin. Seule cette sanction doit faire réfléchir et certainement pas celle de l'état « père fouettard » instrumentalisant justice et forces de l'ordre ...

Est-il besoin de transformer pour autant un pays ou des régions en entier en des prisons à ciel ouvert. Au final, la population en est plus à craindre la répression que les effets du virus.

Chacun doit garder en conscience les risques qu'il encourt et fait encourir aux autres.

Il est absolument dérisoire de s'imaginer pouvoir endiguer le problème de la manière actuelle.

Plus de 99 % de la population ne peut plus être retenue en otages alors que moins de 0,5 % des personnes infectées du Covid en meurent...

Nous francs-maçons, si nous ne sommes pas capables de poser les bonnes questions, à défaut d'apporter de vraies réponses que nul ne détient à ce jour, alors j'estime que nous avons failli à nos engagements pour la liberté et c'est actuellement ce qui se produit en raison de notre inertie.

Alors que faut-il faire car il est aisé de critiquer sans suggérer de changement.

Poursuivre la prévention, accroître la vaccination, travailler sur les capacités hospitalières et stopper les atteintes aux libertés, chacun s'exposant à ses propres responsabilités quoiqu'il en coûte.

J'en appelle aux Maîtres qui se veulent grands : réagissez en conséquence pour atteindre la grandeur et montrez-nous que servir la liberté, ce n'est pas être servile.

Il fallait le dire et l'écrire, alors J'ai dit

T.R.F. J.° .C.° ..Mas.°.

Or.°. de Niamey(Niger)



La R\ L\ des Vrais Zélés

A l'O\ de Chalon-sur-Saône,

A toutes les Loges de la correspondance, ses sœurs.

Salut, Prospérité, Union.

TT\ CC\ F\,

Permettez-nous, en échange de la coopération digne d'éloges, ou de l'intérêt flatteur que vous nous avez témoigné à l'occasion de la fête d'inauguration de notre temple, de vous en adresser le tracé

fidèle, mais incomplet. — Incomplet assurément, puisqu'il ne peut rendre les vives et suaves émotions dont tous les cœurs ont été pénétrés, la pure et douce joie qui vint les enivrer.

« La Maçonnerie se relève dans notre Orient radieuse et plus belle que jamais, car elle ne fut jamais mieux comprise. » Ces paroles que notre Ven.\ adressait à la première députation, pour laquelle s'ouvrirent les portes de notre sanctuaire le 29 avril dernier, ont été trop généralement approuvées ; les différents épisodes de cette mémorable journée leur ont donné un tel cachet d'à-propos, que nous pensons rendre service à la Maçonnerie, en reproduisant ce que la mémoire du cœur, plus que celle de l'imagination, en a laissé dans nos souvenirs.

Mais, comme c'est au concours bienveillant et généreux que nous ont accordé nos FF\ des Or\ voisins ou étrangers qu'est due la splendeur dont a brillé cette fête, c'est à eux que nous en rapportons l'hommage. Oui, grâce en soient rendues à nos FF\ de Beaune, Lyon, Dijon, Villefranche, Mâcon, Gray, Dole, et à la Loge des Admirateurs de l'Univers, de Paris, notre Or\ brillait de vives lumières, nos colonnes étaient dignement ornées et soutenues; nous ne devons pas oublier dans ce tribut de reconnaissance nos FF\ des anciennes Loges de l'Amitié et de l'Intimité, Or\ de Chalon, ainsi que de la Parfaite Union, Or\ de Buxy, tous nous ont donné tant de preuves de vive sympathie, que c'est aujourd'hui un devoir, et nous le trouvons bien doux, de retracer, moins dans l'intérêt de notre amour-propre que dans celui des progrès maçonniques, ce qu'il s'est passé dans cette circonstance solennelle. Nous qui voyons avec joie la Maçonnerie bien comprise et rajeunie, reprendre le rang qui lui appartient ; qui avons la conviction que ses principes appliqués à l'état social peuvent seuls assurer le bonheur de l'humanité, nous accomplissons ce devoir avec plaisir.

En effet, il nous fournit l'occasion de voie réitérer l'assurance de la gratitude dont sont pénétrés tous nos FF\, pour la preuve spéciale d'amitié qu'ils ont récemment reçue de vous et qu'ils souhaitent ardemment voir devenir un gage d'union intime entre nous.

C'est dans ces sentiments que les FF\ de la L\ des Vrais Zélés ont la faveur d'être,

P\ L\ N\ M\ Q\ V\ S\ C\

Vos affectionnés frères,

J. M. BO, R\ †, Vén\

NAVILLE, R\ †, 1er Surv\

DROMARD, M\, 2e Surv\

THEURIET-COSTE, M\ Or\.

MALO, R\ †, Or\-adj\

VISIER, M\, Or\ en tour.

Par mandement de la L\

MOISSENET fils, R\ †, Secr\

FERAUDY, R\ †, Secret\-adj.



HISTOIRES DE NOS RITES

RITE DE MEMPHIS – MONTAUBAN, 1815

La plupart des membres de la mission d'Egypte qui accompagnèrent Bonaparte étaient Maçons de très anciens Rites Initiatiques : Philalètes, Frères Africains, Rite Hermétique, Philadelphes, Rite Primitif, sans omettre le Grand Orient de France.

C'est la découverte, au Caire d'une survivance gnostico-hermétique qui va conduire ces Frères à renonce à la filiation reçue jadis par la Grande Loge de Londres.

Ainsi, sous la direction de Samuel Honis et de Marconis de Nègre, naquit à Montauban, en 1815, un nouveau courant Maçonnique ne devant rien à l'Angleterre : le Rite de Memphis.

Très rapidement, le Rite de Misraïm rassembla les Jacobins nostalgiques de la République avec les Carbonari. Le Rite de Memphis regroupa les demi-soldes de l'ex-grande Armée et les Bonapartistes

demeurés fidèles à l'Aigle. Notons d'ailleurs que les deux Rites eurent en 1816 le même Grand-Maitre Général, prémisses de la fusion future.

Mais le Grand Orient de France, alors majoritairement monarchiste, obtint la dissolution de Memphis. En 1826 cependant, le Rite reprit ses travaux sous l'Obéissance du même Grand Orient.

Dissous comme Misraïm en 1841, Memphis entra lui aussi dans la clandestinité.

Il ne réapparut au grand jour qu'avec la République, en 1848.

Dissous de nouveau en 1850 et réveillé en 1853, Memphis s'unit au Grand Orient de France en 1862, obligé par une décision du Prince-Président.

Comportant alors de très nombreuses Loges à l'étranger, il regroupait des noms illustres tels que Louis Blanc et Garibaldi qui, dix-neuf années plus tard, sera l'artisan de l'unification de Memphis et de Misraïm.

Dissous comme Misraïm en 1841, Memphis entra lui aussi dans la clandestinité.

Il ne réapparut au grand jour qu'avec la République, en 1848.

Dissous de nouveau en 1850 et réveillé en 1853, Memphis s'unit au Grand Orient de France en 1862, obligé par une décision du Prince-Président.

Comportant alors de très nombreuses Loges à l'étranger, il regroupait des noms illustres tels que Louis Blanc et Garibaldi qui, dix-neuf années plus tard, sera l'artisan de l'unification de Memphis et de Misraïm.

LES DISCIPLES DE MEMPHIS

Le rite primitif de Narbonne

Le rite primitif de Narbonne avait la particularité d'être une création familiale de François-Anne de Chefdebien d'Armissan (rattaché au diocèse de Narbonne) (Né le 13 mai 1718-).

Il fut vicomte d'Armissan par l'extinction de la branche aînée, qualifié baron de l'Haute, seigneur de Bizanet, de Saint-Amans, du Villar de Fargue, co-seigneur de Narbonne, de Moussan et de Cuxac, capitaine d'infanterie au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis, chef de division des canonniers gardes-côtes de Narbonne. Il eut de Gabrielle de Solas sept fils dont deux furent chevaliers de Malte (1) .Six au moins étaient membres de leur loge des Philadelphes. Selon certaines sources, le rite fut en réalité créé à Prague dès 1759 puis ramené à Narbonne.

Parmi ses membres, il y avait Marconis de Nègre, père, qui était détenteur de tous les degrés du Rite Écossais Ancien Accepté et de ceux de l'ancien Rite de Perfection.

Les patentes de constitution furent obtenues le 23 mars 1780, elles étaient signées par deux "supérieurs inconnus" : "le chevalier de la lance d'or" et "le chevalier de la cuirasse d'or", le 19 avril la loge et ses 4 chapitres était installée sous le titre de "très révérende loge de St Jean, première loge des free and accepted masons du rit primitif de France".

François-Marie de Chefdebien, vicomte d'Armissan, baron de Zagarriga (1 avril 1753 - 30 juin 1814) , chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, colonel de chasseurs au service de l'ordre de Malte, commissaire du roi dans le département de l'Aude en 1790.

Ce fils aîné de François-Anne développa par son intense activité le rite primitif de Narbonne.

Il portait le nom de "Eques a Capite Galeato" (chevalier à la tête casquée) et on le retrouve siégeant en haute place à de très nombreux convent à la veille de la Révolution.

Il est à noter que le vicomte profitait de tous ses contacts et déplacements pour promouvoir son rite et nommer membre d'honneur des personnes haut-placées et connues (dont le comte Szapary, chambellan de l'empereur d'Autriche et le comte d'Hautpoul "chevalier de dévotion de l'ordre de Malthe").

Notons aussi un abbé d'Alès de Bermont d'Anduze correspondant du marquis de Chefdebien et créateur en 1807 du "rit oriental, rit mage vraiment asiatique et "échappé des collèges anciens" et Gabriel Marconis de Nègre qui créera dès 1798 son rite des "Pèlerins de Memphis".

En 1792, un vol de documents entraîne la perte des titres, registres et portefeuilles.

En 1814, la loge suspend avec la mort du vicomte ses activités. Aucune patente ne fut délivrée à l'exception du marquis Charles d'Aigrefeuille (1748-1818) cousin des Chefdebien à Montpellier. Il eut deux fils de son mariage avec Eulalie de Zagarriga : Roch de Chefdebien-Cagarriga, (16 août 1794-31 août 1853) et Paul.

François-Marie de Chefdebien (fils de Roch) (18 octobre 1834-14 février 1877) décédé alors qu'il se rendait à Bizanet en voiture à chevaux. Une stèle est encore visible au bord de la route, face au château Saint-Pierre de Clar.

Sources :

(1) Malte qui détient une forte tradition de creuset initiatique puisque Cagliostro y aurait été initié par un certain Althotas proche du Grand maître et alchimiste Pinto en 1766.

- Louis de la Roque, Armorial de la Noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier.

- "Les anciennes familles de France" (Paris, Boivin et Cie, 1933) et de "Étude généalogique" concernant les familles nobles de l'Aude (de Jean-Marie Blad Lancelin en 1993) pour les états-civils.

- Gérard Galtier- Maçonnerie égyptienne, rose-croix et néo-chevalerie - Éditions du rocher



PETITE HISTOIRE DE NOS DECORS

Nous partons aujourd'hui en voyage ! En voyage à travers le temps ! Remontons jusqu'aux origines supposées de la franc-maçonnerie au XVIIIe siècle. Nous sommes à Londres. Les guerres de religions font rage, déchirant les corps et les peuples. Une poignée d'individus se réunissent, cherchant à se joindre dans un climat pacifique. Ces hommes sont catholiques, protestants et anglicistes. Ils décident de créer la franc-maçonnerie. Mais pour cela il faut quelque chose de fondateur, qui rassemble. Ils cherchent alors des récits communs. Humm ... La Bible ! Oui ! Prenons le temple de Salomon ! Ce roi bâtisseur, amateur d'Art, constructeur de temples et attaché à la justice. C'est un bon début mais cela ne suffit pas. Les francs-maçons empruntent alors tout un univers d'objets, de symboles et de rituels aux compagnons, à moins que cela ne soit l'inverse. Les points de vue divergent selon les historiens.

Les francs-maçons se réunissent dans des tavernes, les temples n'existant pas encore à l'époque. Il faut pouvoir dissocier les moments où vous êtes au PMU de l'époque avec vos amis à boire un coup, et puis les fois où vous allez aussi dans un bar mais pour travailler à l'amélioration matérielle et morale de l'humanité. Que faire ? Eh bien, il suffit d'instaurer des rituels et de refaire la déco. A l'origine le tapis de loge était dessiné à la craie directement sur le sol, puis effacé à la fin de la tenue. Certains ne devaient pas être très doués en dessin, ou un peu flemmards, ou les deux, et décident de créer des tapis de loge déjà tout prêts ! Merveilleux !

Ce n'est pas le tout mais il nous faut aussi un costume ! Comme nous nous inspirons des compagnons, nous portons le fameux tablier. Je vous rappelle que l'idée est que nous portons ce tablier pour nous protéger pendant que nous taillons des pierres, servant à la construction du temple de Salomon (entre autres). Il est le symbole du travail opératif. Au début, vous êtes un peu maladroit, on vous laisse la bavette pour protéger votre pull préféré. Et puis l'expérience arrivant, vous pouvez tailler la bavette, expression à présent entrée dans le langage courant.

Initialement les tabliers étaient réalisés sur peau animale, souvent de chèvre, cette matière étant réputée pour sa souplesse et sa facilité de manipulation. Certains étaient déjà en tissu. Ceux qui nous sont parvenus sont souvent peints. Au XVIIIe et XIXe siècle les tabliers sont très chargés, dotés d'une composition riche et foisonnante.

Au XIXe siècle les symboles maçonniques se fixent. Autrement dit, vous pouviez trouver l'étoile flamboyante la tête en bas, ainsi que la lune et le soleil inversés. Chaque symbole trouve progressivement sa place. Les maçons quittent les tavernes et les hôtels particuliers au profit de temples plus durables, construits pour. Au XVIIIe siècle la lettre I et la lettre J sont considérés comme la même lettre. Par définition, vous pouvez encore voir des assiettes ou des tabliers portant une colonne I et B.

Nous pouvons constater que les tabliers ne sont pas insensibles aux variations de modes, d'époques et de régimes politiques. Les loges d'adoption dans les années 1740 en France choisissent leurs propres symboles, issus de la Bible : arche de Noé, arbre et serpent, échelle de Jacob ...

Sous le Premier Empire, nous pouvons constater en regardant les tabliers exposés au musée rue Cadet que les motifs se simplifient selon les grades. Les Imperia (régalia de l'Empire) se multiplient sur les tabliers, ainsi que les hommages à Napoléon se répandant dans les loges. Les ateliers pouvaient être rebaptisés ou de nouvelles loges se créer, faisant référence dans leur titre à l'Empereur.

Au XIXe siècle la peinture sur tablier semble être en déclin, au profit de la broderie. Nous ne pouvons que constater que dans certains cas, peut-être les plus beaux, ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, sont une fois de plus très chargés. Parfois nous pourrions nous demander si ces tabliers n'étaient pas des signes extérieurs de richesse : à celui qui aurait le plus beau, le plus brodé, le plus chargé en broderie d'or ou le plus brillant. Cet attrait pour l'ornementation est aussi assez emblématique du XIXe siècle. A mon humble avis, il y a une question que ne se posent pas assez les francs-maçons : où sont fabriqués mes décors ? Qui les fabrique ? Dans quelles conditions ?

Revenons une fois de plus aux origines. Selon Pierre Mollier, à l'origine les épouses des frères s'occupaient de confectionner les tabliers. Une deuxième solution était également possible. Je vous rappelle qu'à l'époque le prêt-à-porter n'existe pas, les personnes aisées avaient donc leur tailleur. Ces personnes pouvaient parfois être chargées de la réalisation de tabliers. Toujours selon Pierre Mollier, la création des décors maçonniques se professionnalise en 1802/1803, avec la création d'une boutique dédiée au Palais-Royal. Brun et Guérin sont des décorateurs spécialisés sous l'Empire. La profession se forme progressivement. Les tabliers étaient d'abord imprimés. Ils comportaient également des estampes. La technique du pochoir peint était aussi utilisée. Le métier se répartissait généralement selon les sexes : les hommes sont tailleurs, les femmes brodeuses. Il est intéressant de noter qu'à la même époque en Bretagne les hommes brodent et les femmes cousent. Dans les grands noms des confectionneurs de décors, quelques-uns ont marqué Pierre Mollier : Tessier par exemple. En face du GODF, rue Cadet, au niveau de l'actuel fleuriste, Loton produisait des décors. A sa fermeture Gloton a racheté son fonds. Pour les petits curieux, nouveaux passionnés, sachez qu'au GODF, à la bibliothèque, nous conservons un fonds de catalogue de ventes, de dessins allant de 1840 / 1860, recueillant des patrons dessinés à la plume et aquarellés datant de 1860. Le directeur du musée de la franc-maçonnerie estime que la création de décors brodés main en France s'est arrêtée (ou extrêmement raréfié) dans les années 1980. Depuis, le marché propose des décors brodés à la machine au mieux en France, au pire en Chine, en Inde et ailleurs, dans des conditions certainement bien étranges, compte tenu du prix de vente de ces décors.



© Julie Le Toquin, tablier maçonnique réalisé en 2020, collection particulière



Histoire d'Un Grand Frère

Louis-Claude de Saint-Martin, le philosophe inconnu

« Consolez-vous, hommes de désir, si le silence de la nature est la cause de l'ennui qu'elle manifeste, rien ne peut devenir pour vous plus éloquent que ce silence; car c'est le silence de la douleur, et non celui de l'insensibilité. Plus vous observerez attentivement cette nature, plus vous reconnaîtrez que si elle a ses moments de tristesse, elle aussi ses moments de joie, et il n'est donné qu'à vous de les découvrir et de les apprécier...vous, hommes de désir, vous êtes sûrs que tout chante en elle, et prophétise par de sublimes cantiques sa délivrance. »

Louis-Claude de Saint-Martin s'incarna à Amboise (Indre-et-Loire) le 18 janvier 1743, dans une famille de la petite noblesse.

Après une courte carrière d'avocat, il s'engagea comme Lieutenant dans l'armée royale. Par l'entremise du capitaine de Grainville, Saint-Martin fut admis, dès 1765, dans l'*Ordre des Chevaliers Maçons Élus Coëns de l'Univers*, fondé par Martinès de Pasqually. Les Rites Coëns furent, en partie, la source inspiratrice des thèmes développés dans son œuvre.

En 1771, il quitta l'armée pour se devenir le secrétaire de Martinès de Pasqually. Après le décès de ce dernier à Saint Domingue, en 1774, le disciple s'éloigne des opérations théurgiques du maître.

De 1773 à 1774, il séjourna à Lyon chez Jean-Baptiste Willermoz, lui aussi disciple de Martinès de Pasqually, qui créa en 1778 le Rite écossais rectifié (RER), dans lequel il intégra certains principes de la théosophie martinésiste.

Lors de son séjour chez Willermoz, Saint-Martin rédigea son premier ouvrage, paru en 1775 : « *Des erreurs et de la vérité, ou les Hommes rappelés aux principes de la science* ». A la suite de cette publication, l'auteur devint le « *Philosophe inconnu* ». En 1782, il édita le « *Tableau naturel des rapports qui unissent Dieu, l'Homme et l'univers* ».

Vers cette époque, Louis-Claude de Saint-Martin, Maçon du Rite Ecossais Rectifié, se détacha peu à peu des voies de la théurgie pour s'orienter vers la prière et s'éloigna de la Franc-Maçonnerie.

Il s'établit à Strasbourg de 1788 à 1791, où il rencontra M^{me} de Böcklin, qui lui fit découvrir Bohème, dont il traduisit cinq ouvrages. Cette découverte bouleversa sa vie. Il en résulta une « *Correspondance théosophique* » échangée avec le baron Suisse Kirchberger.

Avec un groupe d'amis choisis, Saint-Martin prit une part active dans la Révolution Française. Il tenta d'instaurer une Synarchie, (gouvernement exercé par des hommes, élus pour leur intégrité et leurs qualités).

Il voit dans la révolution une perspective eschatologique. Sa conception théosophique est influencée par ces nouvelles données historiques. Dans « *Lettre à un ami* », 1795, il théorisa l'événement révolutionnaire, son origine et notre place dans l'histoire nationale et universelle. Il décrit les conséquences de la chute et indiqua les voies par lesquelles l'Homme pourrait se régénérer, en entraînant la nature dans une gigantesque Réintégration, vision holistique d'un système théosophique à la fois cosmogonique, cosmologique et eschatologique.

Ses écrits concilièrent les enseignements de Martinès de Pasqually avec ceux de Jacob Bohème.

« *L'Homme de désir* » 1790, puis « *Le Nouvel Homme* » et « *Ecce homo* » parurent en 1792, puis en 1802 « *Le Ministère de l'homme-esprit* » Certains de ses livres connurent une édition posthume comme « *l'Éclair sur l'association humaine* », des « *Étincelles politiques* ».

Louis-Claude de Saint-Martin, maître de la théosophie moderne, s'éteignit le 13 octobre 1803 à Aulnay, chez le sénateur Lenoir-Laroche.



VOYAGE DANS L'EPOQUE CATHARE :

Le bûcher de Montségur.

Après vingt années de combats, la croisade contre l'hérésie cathare avait abouti en 1229 à la soumission du comte de Toulouse, principal soutien des hérétiques.

Mais les exactions des croisés venus du Nord à la demande du Roi suscitent la rébellion de nombreux chevaliers du Midi, les faidits.

Ces seigneurs dépossédés par les croisés entrent en résistance au côté des hérétiques cathares.

Bonshommes et faidits trouvent alors refuge dans des forteresses comme celle de Montségur, dont le seigneur est acquis à leur cause.

Sur un piton rocheux au milieu des forêts de l'actuel département de l'Ariège, la forteresse héberge une centaine d'hommes d'armes (des faidits) et leurs familles, ainsi que le seigneur du lieu, Raymond de Pareille.

À l'extérieur, au pied des murailles, s'est constitué un véritable village cathare de 600 habitants avec son évêque, ses diacres et ses fidèles.

Le roi de France, qui n'est autre que Louis IX (plus tard Saint Louis), n'a aucune envie de guerroyer contre ces hérétiques réfugiés dans des forteresses.

Chacun s'accommode donc du statu quo à condition que ces hérétiques se fassent discrets ... jusqu'à ce qu'un événement brise cette trêve.

En effet, en mai 1242 les chevaliers de Montségur apprennent que les inquisiteurs de la région ont fait halte dans un village voisin pour y passer la nuit, et de suite ils décident de les occire.

Une trentaine d'entre eux se ruent en pleine nuit sur le village d'Avignonet, près de Castelnaudary, et massacrent les onze inquisiteurs dont leur chef, le tristement célèbre Guillaume Arnaud.

Le pape outré par ces agissements exige aussitôt qu'il soit mis fin à l'impunité des cathares de Montségur. S'ouvre alors le dernier acte de la croisade contre les Albigeois. Le roi de France envoie à Montségur une armée de 4000 hommes sous le commandement du sénéchal Hugues des Arcis. Après plusieurs mois d'un vain siège, le sénéchal choisit d'attaquer la citadelle à l'endroit le plus difficile d'accès... et donc le moins défendu.

Le seigneur du château décide d'entamer les négociations et se voit accorder :

- liberté pour tous les défenseurs catholiques
- vie sauve pour les hérétiques qui se convertiront sincèrement,
- pas de pillage
- délai de deux semaines avant la mise en œuvre des précédentes conditions

Mais plus de deux cents cathares, hommes et femmes, refusent de renier leur foi (leur nombre exact demeure inconnu).

Le 16 Mars 1244 ils sont menés vers un bûcher géant aménagé au pied de la forteresse, en un lieu aujourd'hui connu sous le nom de «Prats dels Crémats» (Champ des Brûlés).

Factuellement qui étaient les Cathares ?

Les Albigeois ou Cathares à l'origine du drame sont les disciples d'une doctrine réputée hérétique (contraire au dogme chrétien), originaire de l'Italie du nord. Cette doctrine recueille depuis le milieu du XII ème siècle un succès croissant dans le Midi toulousain. Ses prédicateurs, les Bonshommes, sont

servis par l'image déplorable que donne du Catholicisme le clergé local.

Saint Bernard de Clairvaux, conseiller des rois et prédicateur de la deuxième Croisade en Terre sainte, tente sans succès de réveiller les consciences Catholiques dans la région.

Lui-même se plaint de trouver des églises désertées par les fidèles. Le futur Saint Dominique n'a pas plus de succès face aux progrès de l'hérésie.

Les Cathares sont en rupture totale avec l'église Catholique, ils partent en guerre contre cette église Catholique qu'ils accusent de travestir la vérité concernant les enseignements contenus dans le nouveau testament.

Source : A C Commanderie Geoffroy de Saint-Omer



L'ANGLE DES TEMPLIERS

Les Obligations des Pauvres Chevaliers du Christ

Texte inédit des Constitutions signées à Narbonne en 1117, portant la première mention historique de l'Ordre du Temple qui fut officiellement constitué à Jérusalem en 1119.

A la gloire de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Dieu qui fut, qui est et qui sera de toute éternité. Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas et pour ceci, il est sage de reconnaître que Dieu est le Dieu Bon comme le Dieu Bon est Dieu. Ce 13e jour du 12e mois appelé Tisri de l'an de grâce Mil cent dix-sept, faisant étape dans la plaisante cité de Narbonne au long de notre route vers la Sainte Jérusalem, Nous, Hugues de Payens et Geoffroy de Saint Omer, confortés par sept de nos compagnons, les illustres chevaliers Giambaptista de Bolandis, Pierre Despatis de Courteilles, Roland de Romer Villiers, Jean Petit de Grandjardin, André Dupuis de Sens, Didier-Ange de Tavernet et Pierre baron de Priestley, avons décidé de former une fraternelle communauté, cela pour le bien et l'utilité de tous nos frères en JésusChrist, pèlerins en Terre sainte, cela pour éviter discussions, échecs, soucis, dépenses et dommages provenant de désordres, agressions ou transgressions dans la protection de la route de la sainte Jérusalem. Pour que notre entreprise chrétienne soit valable en tout temps, nous, Hugues de Payens et Geoffroy de Saint Omer, en notre nom et au nom de nos sept valeureux compagnons, nous nous constituerons, dans un esprit fraternel, en Ordre du Temple dès notre entrée dans la sainte cité de Jérusalem, nous jurant d'observer fidèlement les règlements ci-dessous définis et cela pour nous-mêmes et pour nos successeurs. I. Celui qui désirera entrer dans notre Ordre devra promettre d'observer, comme nous, tous les points et articles qui sont mentionnés dans les présentes Obligations. II. S'il se présente un homme d'arme, un moine, un bourgeois milicien qui désirent rejoindre notre Ordre, on peut les accepter. S'il s'agit d'un seigneur, il sera reçu avec tous les honneurs dus à sa qualité, lui et les gens de sa maison. . III. Celui qui est sous la dépendance d'un Seigneur ne peut être accepté dans notre Ordre qu'avec l'assentiment de son Seigneur. IV. On ne doit pas accepter dans l'Ordre un chevalier ou un homme d'arme qui n'a pas communiqué dans l'année ou qui ne pratique pas, ou qui gaspille son avoir au jeu ou avec les femmes. Si d'aventure un quelconque de cette catégorie avait été coopté, aucun chevalier, aucun soldat ne doit avoir de contacts avec lui jusqu'à ce qu'il ait changé de vie et subi une punition accomplie devant le Dieu Bon. V. Aucun chevalier ne doit vivre ouvertement en concubinage. Il ne peut par ailleurs commettre l'acte de procréation avec les femmes qui font partie des pèlerins dont il a la garde. S'il ne s'en abstient pas, aucun membre de l'Ordre ne doit rester dans sa troupe, ni avoir rien de commun avec lui. VI. S'il n'est pas chevalier, celui qui aura bien servi l'Ordre intérieur durant 1 an et qui est âgé de plus de 25 ans, sera promu au grade d'Ecuyer Novice. Après un

noviciat de 3 ans, avec l'accord de ses frères en Jésus-Christ il sera ensuite élevé au titre de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte. VII. Les présentes Obligations, ainsi que les comptes de l'Ordre sont conservés dans deux livres. Le Chevalier qui a la charge des livres doit promettre à l'Ordre d'en prendre soin et de n'en laisser copier à personne, ni de les prêter à qui que ce soit afin qu'ils restent intacts. VIII. Le chevalier qui a la responsabilité des livres de l'Ordre doit les faire lire à ses frères une fois par an, lors de l'installation de plus vénérable d'entre eux. S'il vient un membre de l'Ordre qui désire connaître les dits comptes en tout ou en partie, il doit leur en faire prendre connaissance afin qu'il n'y ait aucune équivoque. IX. A tout chevalier qui dirige une troupe de pèlerins qui rejoint Jérusalem est dévolu le pouvoir juridique sur la troupe pour régler tous différents qui pourraient survenir entre les voyageurs ou pèlerins, Obéissance lui est due par tous ceux-ci. X. Si un chevalier qui dirige une troupe de pèlerins vient à mourir sans avoir achevé sa route et qu'un autre chevalier s'y attelle, celui-ci doit la mener à bonne fin sans l'abandonner à un troisième, et cela afin que ceux qui ont pris le chemin de la sainte Jérusalem sous la protection de l'Ordre ne se trouvent pas dans des frais exagérés qui porteraient préjudice à la mémoire du défunt ou de l'Ordre lui-même. XI. Le responsable d'une troupe de pèlerins et voyageurs n'a le droit de ne recevoir aucune rétribution pour le service qu'il dispense, outre le juste prix réclamé par l'Ordre pour les convoier et protéger. Il ne dispose non plus d'aucun droit de cuissage et est tenu de respecter et de faire respecter les pucelles qui font partie du groupe de pèlerins, ceci au péril même de sa propre vie. XII. Si un homme pieu désire participer au service divin ou autre voyage à destination de la sainte Jérusalem, on doit l'accueillir. XIII. Si un pèlerin ayant entamé le voyage de la sainte Jérusalem venait à mourir, il faut que n'importe quel membre de l'Ordre se charge de l'ensevelir en terre chrétienne et de faire dire une messe en son honneur. Les frais en seront récupérés par la vente des bagages du défunt, à moins que sa famille, des proches ou amis s'en chargent. XIV. S'il arrive qu'une plainte soit portée par un chevalier contre un autre chevalier, par un compagnon ou un pèlerin, exception faite des simples voyageurs et des hérétiques originaires de Judée, cette plainte doit être portée devant l'illustre chevalier qui détient les livres de l'Ordre. Celui-ci précise les jours où les parties doivent être entendues et la cause sera jugée dans les lieux où ont été conservés les livres de l'Ordre. XV. Au cas où une plainte parvient au chevalier, il n'en doit pas prononcer seul une sentence mais s'adjoindre deux illustres membres de notre Ordre les plus proches. Ensemble, ils éclaireront la question et ils décideront souverainement de la sanction au nom du Dieu Bon. XVI. Dons et amendes doivent être versés dans les troncs de l'Ordre afin que le service divin soit d'autant mieux célébré. Il en est de même des frais du voyage des pèlerins et voyageurs à destination de la sainte Jérusalem. XV. Le dernier point est de toujours avoir bonne discrétion, comme vous pouvez le comprendre par bonne raison. Que le Dieu Bon Vous accorde sa grâce céleste, pour bien comprendre l'importance de l'Ordre, afin d'obtenir le ciel en récompense.

Amen! Ainsi soit-il!

Gloire au Dieu Bon

Source : Grand Prieuré Souverain de France



Les Templiers

1. Histoire officielle du Temple.

2. Histoire occulte du Temple.

1. HISTOIRE

En 1097, la première croisade menée par Godefroi de Bouillon, Robert de Flandres et Bohémon de Tarente est lancée par le Pape Urbain II.

En 1099, prise de Jérusalem. Godefroi prend le titre d'"Avoué du Saint-Sépulcre".

En 1100, Mort de Godefroi, Baudoin de Boulogne, son frère, est sacré Roi de Jérusalem.

En 1118, Baudoin II est sacré Roi de Jérusalem. La même année, neuf chevaliers français, avec à leur tête Hugues de Payens, arrivent à Jérusalem où ils se présentent à Baudouin II. Ils furent reçus dans l'enceinte du Temple du Roi Salomon.

On déplaça d'ailleurs les chanoines du Saint -Sépulcre pour l'occasion. Devant le Patriarche de Jérusalem (Garimond) ils prêtent les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. L'origine d'Hugues de Payens a soulevé bien des controverses parmi les historiens.

On n'en connaît rien si ce n'est qu'il est vraisemblablement originaire de la Champagne. Le personnage doit être d'une certaine importance puisque son nom apparaît dans deux Chartes d'Hugues de Troyes.

Le village dont il porte le nom se situe d'ailleurs à une dizaine de kilomètres de Troyes. Jacques de Vitry : "...le roi, les chevaliers et le seigneur patriarche, remplis de compassion pour ces nobles hommes qui avaient tout abandonné pour le Christ, les soutinrent de leurs propres ressources et leur confèrent dans la suite...quelques bénéfices et quelques propriétés.

Comme ils n'avaient pas encore d'église qui leur appartient, ni de résidence fixe, le seigneur roi leur accorda pour un temps une petite habitation dans une partie de son palais, auprès du temple du Seigneur...ils furent appelés dans la suite les Frères Chevaliers du Temple."

Le 27 décembre 1118, le jour de la Saint-Jean l'Évangéliste, ces neuf chevaliers (Hugues de Payens, Geoffroy de Saint-Omer, André de Monbard, Payen de Montdidier, Archambaud de Saint Aignan, Geoffroy Brisol, Hugues Rigaud, Rossal et Gondemare) se réunirent à l'emplacement du Temple de Salomon où ils révélèrent la fondation de l'Ordre des Pauvres Chevaliers Du Christ et du Temple de Salomon. L'Ordre des Templiers venait de naître. Leur mission est de protéger les routes pour les pèlerins en Terre Sainte.

De 1118 à 1127, pendant 9 ans, les Templiers s'organisent mais, bizarrement eux qui se voulaient protecteurs des pèlerins, ils ne participent à aucune bataille. Leur seule occupation fut de rénover les écuries souterraines du Temple.

En 1220, Baudoin II donne l'ensemble du palais du Temple aux Templiers. Pendant la même période, l'Ordre recrute des écuyers et des sergents d'armes.

En 1126, le comte Hugues de Champagne entre dans l'Ordre, apport d'importance puisqu'il est un grand ami de Bernard de Clairvaux, dont l'autorité est immense dans les milieux ecclésiastiques.

En 1227, Baudouin II envoie Hugues de Payens et certains de ses compagnons en Europe. Le pape Honorius II les reçoit. Des contacts sont pris avec Bernard de Clairvaux qui va organiser le Concile qui doit donner une existence légale à l'Ordre.

Le 14 janvier 1128, le Concile de Troyes, réuni dans la cathédrale de Troyes, sous l'impulsion de Bernard de Clairvaux, dote officiellement la nouvelle congrégation des « Règles de l'Ordre ». En fait, celle-ci ne fait qu'approuver une règle qui préexistait. Cette règle, rédigée en latin, comporte 68 articles et subordonne le Temple à l'autorité du Patriarche de Jérusalem.

Vers 1130, le "De Laude Novae Militiae" de Bernard de Clairvaux, ouvrage dans lequel il oppose la chevalerie séculière et la chevalerie céleste des Templiers.

En 1139, paraît la Bulle d'Innocent II, Omne Datum Optimum, source de tous les privilèges de l'Ordre. Le but de celle-ci est de doter le Temple de chapelains pour le service religieux et par là, de l'affranchir des juridictions épiscopales.

L'Ordre est soumis directement à l'autorité du pape, laissant ainsi au Maître et à son chapitre une liberté presque totale. En outre, les Templiers se virent donnés le privilège de percevoir les dîmes.

En 1146, le Pape Eugène III leur donne la tunique blanche ornée à l'épaule de la croix pattée rouge comportant quatre branches égales. A partir de ce moment, l'Ordre ne cessera de grandir et bientôt, il possède des commanderies dans toute l'Europe aussi bien qu'en Palestine.

L'Ordre affrète sa propre flotte basée à La Rochelle. De là, partaient les navires à destination du Levant et c'est dans ce port qu'arrivaient les navires en provenance d'Angleterre et de Bretagne. Pendant le XIIème et le XIIIème siècle, l'histoire du Temple se confond avec l'histoire des Croisades.

Philippe le Bel profite des informations données par Esquieu de Floyrian pour ordonner une enquête et ainsi, le 13 octobre 1307, les sergents de Philippe le Bel s'emparent de la quasi-totalité des Templiers en France. La quasi-totalité des autres Etats européens suit le mouvement.

Le Concile de Vienne de 1311-1312 examine l'affaire des Templiers, mais la majorité des cardinaux conclut que rien ne démontre la culpabilité de l'Ordre et qu'il faut à nouveau entendre ses représentants. Cela n'empêche pas le Pape de supprimer l'Ordre en mars 1312. Le Pape Clément V soutient le roi de France et ainsi, en 1314, Jacques de Molay (22ème Grand Maître), Geoffroy de Charnay (Percepteur de Normandie) et 37 chevaliers de l'Ordre furent brûlés vifs à Paris sur l'île aux juifs. En Allemagne, les Templiers furent acquittés et intégrèrent d'autres ordres. En Espagne, les Templiers se réfugièrent dans l'ordre de Calatrave et un nouvel ordre fut créé, celui de Montesa.

Au Portugal, les Templiers furent acquittés et fondèrent l'Ordre du Christ (Vasco de Gama ainsi qu'Henri le Navigateur en fut membres). Il est à noter que les navires de Christophe Colomb portaient la Croix pattée et que lui-même était marié à la fille d'un ancien Grand-Maître de cet ordre. 1.2.

Organisation du Temple Les territoires où s'exercent les activités du Temple sont divisés en Provinces.

En 1294, on en comptait 22 (5 en France, 4 en Espagne, 3 en Italie, 2 en Allemagne, 1 en Angleterre, 1 en Hongrie, 6 en Orient). Les Templiers formaient une armée permanente de quelques milliers d'hommes encadrée par 500 chevaliers et 1000 sergents. L'ensemble obéissait au Maître et à son état-major Hiérarchie L'état-major du Temple est constitué par :

- • Le Maître de l'Ordre : assimilé à un Abbé ou, plutôt, à un souverain. Il ne peut prendre aucune décision sans l'accord du Chapitre.

• Le Sénéchal de l'Ordre : il détient le sceau de l'Ordre. • Le Maréchal : chef militaire et responsable de la discipline.

• Le Commandeur de la Terre et du Royaume de Jérusalem : trésorier du Temple et chef de la marine. • Le Commandeur de Tripoli et d'Antioche. • Le Drapier : intendant des fournitures de l'Ordre. • Le Turcopolier. • Le Sous-Maréchal. • le Gonfanonier.

• Le Commandeur de Jérusalem : gardien des pèlerins, de la Sainte-Croix et Ambassadeur de l'Ordre. Le Maître du Temple, qui ne sera que tardivement appelé Grand Maître, avait l'autorité d'un chef suprême mais il ne pouvait prendre une décision qu'après consultation du chapitre. Il ne pouvait donner ou prêter les biens de l'ordre et ne pouvait commencer ou finir une guerre. En fait, le Grand-Maître faisait figure d'un président contrôlé par le chapitre. Il devait d'ailleurs se conformer obligatoirement aux décisions de celui-ci. "Tous les Frères doivent obéir au Maître et le Maître doit obéir à son Convent." (Statuts hiérarchiques).

A la mort du Maître, les fonctions sont assurées par le Maréchal qui réunit tous les dignitaires de l'Ordre. Ceux-ci désignent le Grand Commandeur qui fera fonction jusqu'à l'élection du nouveau maître. Le Grand Commandeur forme un conseil restreint qui fixe le jour de l'élection. Ce jour, il rassemble un chapitre restreint qui choisit trois frères dont l'un est nommé Commandeur de l'Election.

Le Chapitre lui choisit un adjoint. Le Commandeur de l'Election et son adjoint se retirent à la chapelle où ils prient jusqu'au lever du soleil. Au matin, le Commandeur de l'Election et son adjoint désignent deux autres Frères.

Ils élisent alors deux autres Frères et ainsi de suite jusqu'au nombre de 12 (en rappel des Apôtres) puis un treizième qui doit être un chapelain de l'Ordre. Parmi ce Chapitre, il doit y avoir 8 Chevaliers et 4 Sergents.

Les treize électeurs se retirent et quand l'accord semble se faire sur deux noms, le Commandeur met aux voix et c'est celui qui recueille la majorité qui est désigné en tant que nouveau Maître de l'Ordre. Le reste des membres du Temple se répartissaient de la manière suivante : les Chevaliers, les Ecuyers, les Sergents, les Chapelains et les Frères de Métiers. De plus, on comptait trois catégories de personnes qui faisaient un service d'une durée déterminée dans l'Ordre : les Chevaliers clients, les Ecuyers clients et les Turcoples.

1.3. La vie du Temple Le trousseau des chevaliers se composait de deux chemises, deux paires de chausses, deux braies, d'un justaucorps, d'une pelisse, d'une chape, de deux manteaux, d'une tunique et d'une large ceinture de cuir. A ces vêtements, s'ajoutent deux serviettes : une pour la table la deuxième pour la toilette. Le trousseau militaire comprend : un haubert, une paire de chausse de fer, un chapeau de fer, un heaume, des souliers et une cote d'arme. L'armement consistait en une épée, une lance et un écu.

Outre leurs occupations civiles et du service militaire, leur existence est celle de moines. Quand sonne campane de mâtime, les templiers se rendent à la chapelle où ils doivent dire 13 paters pour Notre-Dame et 13 pour le saint du jour. Après mâtime, ils doivent se rendre aux écuries.

A prime, les chevaliers se rendent à nouveau à la messe. Les Templiers ne peuvent pas manger sans avoir entendu ou récité 60 paters. Avant les repas, on récite le bénédicité et un pater. Les grâces à la chapelle au sortir du réfectoire, puis les vêpres, les heures de none et complies. Chacune des heures s'accompagne de 13 ou 18 paters.

A cela s'ajoute toute la gamme des obligations lors des fêtes catholiques. A la tombée de la nuit, les frères prennent une collation puis se rendent à la chapelle.

1.4. Liste des Grands-Maîtres Attention, la liste donnée ici est indicative et n'est qu'une des nombreuses listes émises par des historiens. En effet, il semble que les historiens ne soient pas d'accord quant au nombre et aux noms des grands-maîtres de l'Ordre...

1. Hugues de Payens 2. Robert le Bourgignon 3. Evrard des Barres 4. Bernard de Tramelay

5. Bertrand de Blanquefort 6. Philippe de Napelouse 7. Odon de Saint-Amand 8. Arnaud de Toroge 9. Terrie (ou Thierry ou Therence)

10. Gérard de Riddeford 11. Robert de Sablé 12. Gilbert Horal 13. Philippe de Plessiez 14. Guillaume de Chartres

15. Pierre de Montaignu 16. Armand de Périgord 17. Guillaume de Tonnac 18. Renaud de Vichiers 19. Thomas Beraut

20. Guillaume de Beaujeu 21. Le moine Gaudin 22. Jacques de Molay.

2. HISTOIRE OCCULTE

Sont réunis ici des hypothèses et des éléments de l'occultisme lié au Temple. Les Templiers ont toujours existés l'imagination de nombreux chercheurs professionnels ou non. Ainsi, il y a ceux qui défendent l'idée d'un ésotérisme templier et tentent de relier tous les évènements mondiaux à l'intervention directe ou indirecte des Templiers. Le but de cette partie n'est pas de défendre ou de récuser telle ou telle hypothèse, mais de donner des pistes à ceux qui cherchent. • Le Sceau de l'Ordre : il représente deux chevaliers montés ensemble sur un cheval.

Ce sceau peut alors symboliser la pauvreté de l'Ordre, mais aussi à un niveau plus profond, il peut symboliser o la double nature de l'Ordre, exotérique et ésotérique, guerrière et monastique o la double nature de l'homme, divine et humaine o la tripartition de l'être en spiritus (esprit), animus (âme) et corpus (corps) Le nombre trois, la Tétraktis de Pythagore, apparait souvent dans la vie de l'Ordre (aumône trois fois par semaine, accepter trois assauts avant de répliquer,...)

- Le Baphomet : idole d'origine islamique alors que l'Islam interdit toute représentation humaine, ou bien symbolisation des deux Saint-Jean sous la forme de Janus, symbole du baptême et de l'initiation ?
- Le Beauceant : de couleur noire et blanche ou rouge et or, il pourrait symboliser les Ténèbres et la Lumière. Se reporter à l'ouvrage de Gérard de Sède quant aux autres implications de ce drapeau
- Les nombres Neuf et Trois : en effet, l'Ordre fut fondé par neuf chevaliers le 27 décembre 1118 ($2+7=9$, $12=9+3$, ...), la Règle latine comporte 72 articles ($7+2=9$), il y a neuf ans entre 1118 et 1127 et les années 18 et 27 sont des multiples de neuf, l'Ordre comptait neuf provinces, le Beauceant était parfois un composé de 81 cases noires et blanches (carré de 9, $8+1=9$).

1. Godefroi de Bouillon Avoué du Saint-Sépulcre en 1099, il aurait fondé l'Ordre du Prieuré de Sion établi à l'abbaye Notre-Dame du Mont de Sion qui serait à l'origine de la fondation de l'Ordre du Temple. Selon certaines sources, le Prieuré de Sion était la structure ésotérique tandis que le Temple était la structure visible exotérique. Le Prieuré aurait survécu sous diverses formes jusqu'à nos jours.

2. Contacts avec les communautés musulmanes et d'autres ordres initiatiques.

2.1. Les Assassins : secte shi'ite fondée au XIème siècle par Hassan Ibn Sabah, les Assassins sont des chevaliers-moines principalement basés en Syrie et en Perse qui obéissent aveuglément à leur chef, le "Vieux de la Montagne". Il existe un certain parallélisme entre l'ordre des Assassins et celui des Templiers : • chevaliers - refiks • écuyers – fedavi.

•Sergents - lassiks • prieurs - daïkebir

• grand maître - sheik el djebel Bien qu'opposés au point de vue religieux, il n'est pas à écarter une certaine collaboration entre les deux ordres. De plus, les Templiers ont entretenus des relations diplomatiques et même militaires avec les Assassins de Syrie. Il est à noter aussi une certaine communauté d'esprit dans la lignée des ordres de chevalerie.

2.2. **Ordre des Frères d'Orient** : fondé dans la seconde moitié du XIème siècle par Michel Psellos, cet ordre est empreint de doctrines hermétiques néopythagoriciennes.

2.3. **Ordre des Solitaires (ou Kaddosh)** : cet ordre était d'inspiration essénienne, gnostique et johannique. Un certain Arnaud de Toulouse serait parti en Palestine vers le début du IXème siècle pour étudier et pénétrer les mystères de cette société. Il accéda à l'initiation des trois grades et obtint l'autorisation de fonder une émanation de l'Ordre en Europe.

La première loge fut fondée en 804 à Toulouse par Arnaud sous le nomen d'Amus. L'ordre aurait compté parmi ses membres des personnages tels que : Gerber d'Aurillac (futur pape Sylvestre II), Raymond de Saint-Gilles (comte de Toulouse), Godefroi de Bouillon et les neuf chevaliers fondateurs de l'Ordre des Templiers.

3. **Braveheart ?** Je reprends ici une hypothèse développée par deux écrivains anglais. Elle vaut ce qu'elle vaut, mais elle a le mérite d'avoir été réalisée d'une manière quasi scientifique et historique. Les auteurs tentent de relier les Templiers aux Maçons via la lutte de Robert le Bruce pour libérer l'Ecosse du joug anglais.

Ainsi, les auteurs nous emmènent dans un voyage qui se termine en Amérique. Robert le Bruce Au Vème siècle, des colons celtes s'établissent en Ecosse et fondent le royaume de Darialda.

La lutte entre celui-ci et les Pictes dure jusqu'en 843. Le roi Kenneth Macalpin fut sacré en 850 à Scone comme monarque de toute l'Ecosse. Durant le règne de Macaplin, l'Ecosse reste une terre profondément celtique où l'influence du christianisme sera moins forte qu'ailleurs.

La culture celtique y perdure jusqu'au XIIIème siècle, ainsi, lors du couronnement d'Alexandre III en 1249, des rites celtiques furent célébrés : un barde chante la généalogie du roi jusqu'au royaume de Darialda et aux premiers écossais. L'église n'exerçait qu'une influence limitée en Ecosse qui accueille d'ailleurs les survivants de l'église celtique d'Irlande et plus particulièrement les Culdee.

En 1286, Alexandre III meurt sans descendance et à partir de cette date, plusieurs prétendants se disputent le trône. Edouard Ier, roi d'Angleterre, profita de l'occasion pour s'emparer de l'Ecosse en jouant sur les rivalités des Ecossais. C'est à cette époque que Robert Bruce émerge comme l'un des leaders e la rébellion contre les anglais.

En 1306, Robert est sacré roi d'Ecosse. Les écossais subissent plusieurs défaites mais commencent à se resaisir vers les années 1310 grâce à l'application de tactiques de guerrillas et à la réception d'importantes quantités d'armes. Les techniques appliquées ainsi que l'apport soudain des armes, proviendraient des chevaliers du Temple réfugiés en Ecosse après leur arrestation en France et dans d'autres pays européens.

Le 24 juin 1314 (date de la Saint-Jean), se déroule la bataille de Bannockburn dans laquelle les écossais, bien qu'inférieur en nombre, remportent la victoire sur les anglais.

Cette victoire serait due, selon les chroniqueurs, à l'arrivée de troupes fraîches à cheval sur le champ de bataille.

D'où provenaient ces troupes ? Selon certains historiens, se seraient des chevaliers du Temple. Une preuve pourrait être l'élévation d'un des vassaux de Bruce, Angus Mac Donald, seigneur de Kil martin où se trouvaient encore des Templiers selon les deux auteurs du livre.

A l'issue de cette bataille, l'indépendance de l'Ecosse est vite acquise. Les Templiers en Angleterre et en Ecosse En Angleterre, les relations entre le Temple et la royauté étaient plus cordiales, Henri Ier accueillit les Templiers qui reçurent plusieurs donations dans toute l'Angleterre.

Le roi Richard Cœur de Lion fut même considéré comme Templiers d'honneur. C'est d'ailleurs lui qui leur vend l'île de Chypre. Le maître de l'ordre en Angleterre co-signé la Magna Carta de Jean Sans Terre et les maîtres d'Angleterre siégeaient au Parlement.

En Ecosse, l'Ordre possédait deux grandes commanderies : Maryculter près d'Aberdeen et Balantrodoch près d'Edimbourg. Les Templiers seront arrêtés sur l'ordre d'Edouard (poussé par le Pape Clément V).

Les chevaliers seront détenus dans la Tour de Londres. Edouard sera peu pressé de faire arrêter et accuser les Templiers, ainsi, plusieurs réussirent à s'enfuir. En Irlande, les Templiers ne subirent pratiquement pas de maltraitance mais, lorsque leurs biens furent confisqués, on ne trouva qu'une très petite quantité d'armes. Or, c'est à cette époque que le roi Edouard se plaignait de livraisons d'armes aux insurgés écossais.

En Ecosse, ce n'est qu'en 1309 que l'ordre d'arrêt des Templiers arriva et seuls deux membres furent arrêtés. En fait, l'ordre n'était pas exécutable puisqu'à cette époque, la majeure partie de l'Ecosse était aux mains de Bruce.

Celui-ci étant déjà excommunié et en mauvaise relation avec le Pape ne mis pas en application l'ordre d'arrestation. Il est pensable que certains Templiers cherchèrent refuge en Ecosse étant donné que le continent était devenu trop peu sûr pour eux.

Le seul monarque d'Europe à ne pas appliquer l'ordre du Pape était Bruce. Ainsi, il n'est pas interdit de penser que l'Ecosse soit un asile après pour les Templiers après 1307.

Ouvrons ici une parenthèse concernant la flotte du Temple. En effet, de l'importante flotte de l'Ordre en Europe, qui croisait dans les eaux de la Méditerranée, de la Baltique, de la Manche et de l'Atlantique, on ne trouve nulle trace après l'arrestation des Templiers.

Les documents dressant l'inventaire des biens saisis ne font pas état de celle-ci. Le principal port de l'Ordre sur l'Atlantique était la Rochelle, port charnière entre les îles britanniques, la Méditerranée et la Baltique. Si des Templiers ont réussi à s'enfuir par voie de mer, on ne trouve aucune trace d'une flotte arrivée en Angleterre, dans les pays bordant la Baltique ou en Espagne et au Portugal.

Il reste deux destinations possible : - l'Afrique ou le Proche-Orient et l'Ecosse. Selon les auteurs du livre, la seule destination qui soit plausible reste l'Ecosse. Ils en montrent comme preuve l'aide

apportée par une troupe de chevaliers durant la bataille de Bannockburn. Pour en revenir à la destinée du Temple en Ecosse, alors que partout en Europe les biens du Temple seront donnés aux Hospitaliers, on ne trouve aucune trace juridique ou scripturaire d'une prise de possession des biens du Temple par l'Ordre des Hospitaliers.

Ce ne sera qu'en 1338 que les Hospitaliers réclameront les possessions du Temple en Ecosse. Les auteurs du livre apportent certaines preuves selon lesquelles il semble que les Templiers resteront malgré tout propriétaire de leurs biens.

En 1441, James II nomma Sinclair Patron et Protecteur des Maçons Ecossais. Il apparaît que lors de la construction de Rosslyn, Sinclair joua le rôle de maître d'œuvre. Dans le contexte de l'époque, seule une personne ayant des connaissances techniques et étant initié à la maçonnerie pouvait accéder au rang de Maître d'Œuvre.

4. Les légendes quant à la survivance du Temple Nous reprenons ici quatre des principales légendes qui entourent la survivance de l'Ordre du Temple après sa dissolution en 1312.

4.1. Le filiation de Beaujeu Selon un certain document, Jacques de Molay quelques jours avant sa mort, confia la tâche à François de Beaujeu, qui n'était un membre de l'Ordre, de récupérer un écrin de cristal. De Molay aurait initié Beaujeu et lui aurait confié la mission d'assurer la survie du Temple. Quand

Jacques de Molay mourut, Beaujeu réunit neuf chevaliers de l'Ordre rescapé de la rafle et ils auraient jurés de maintenir l'Ordre en vie.

4.2. La filiation d'Aumont Au soir du 18 mars 1314, Aumont et 7 autres chevaliers aurait récupérés les cendres de Jacques de Molay et criés les mots "Mac Benach" en jurant de venger l'Ordre. Aumont se serait alors rendu en Ecosse et, sur l'île de Mull, il aurait été désigné comme nouveau grand-Maître de l'Ordre le 24 juin 1315. Ce noyau de Templiers serait à l'origine de la constitution de la loge maçonnique Heredom ou "Sainte Maison".

4.3. La filiation Larménius Cette légende fut propagée par l'abbé Grégoire, par Sédin et Guyot. Larménius, commandeur de Jérusalem, aurait été désigné par Molay comme futur Grand-Maître. L'Ordre serait alors resté dans l'ombre jusqu'en 1808 avec la résurgence officielle orchestrée par Fabré-Pallapat.

4.4. La filiation de Geoffroy de Gonnevillle Désigné par Molay comme successeur, il aurait réuni un chapitre en Dalmatie puis serait parti en Asia Centrale où l'on perd sa trace. Voici une courte sélection des ouvrages traitant des Templiers.

- Les Templiers - Georges Bordonove
- Les Mystères des Templiers - Louis Charpentier
- Le Mortel Secret des Templiers - Robert Ambelain
- La double mort des Templiers - Jacques Maurin
- Les Templiers et leurs mystères - Patrick Rivière
- La Vie Quotidienne des Templiers au XIII ème s - Georges Bordonove
- La Tragédie des Templiers - Georges Bordonove
- Les Templiers sont parmi nous - Gérard de Sède
- The Temple and the Lodge - Michael Baighen et Richard Leigh
- Les Templiers en Amérique - Jacques de Mahieu
- The Templar Revelation - Lynn Picknett et Clive Prince

Source : Les Chevaliers du Temple (G.P.S.D.F.)



SOUVENONS NOUS...



A tous les jeunes qu'on a connus...avant Et qui sont des vieillards... maintenant!

A toutes ces filles jadis sicoquettes maintenant maison de retraite.

Pour nous souvenir, prenons un instant
Tant qu'il en est vraiment encore temps! A tous
ces garçons, hier si charmants et qui,
aujourd'hui, sont grisonnants,

A toutes ces filles en mini-jupettes Ridées désormais
comme des poires blettes,

J'envoie ce message important
Pour nous moquer un peu de nos tourments.

On vieillit, on vieillit,

On est de plus en plus raplati, raplati. On a la mémoire comme une passette

On a du mal pour enfiler nos chaussettes.

On est tout rabougri, déjà amorti,

On oublie même parfois ses anciens amis.

A tous mes virtuels correspondants qui
sont chaque jour devant leur écran. A

tous mes amis qui, par internet,

M'envoient souvent des "blagounettes",

Je souhaite qu'encore longtemps

Nos échanges soient récurrents.

Amitiés à tous!

Ceux qui se plaignent de vieillir doivent se rappeler que c'est
un Privilège refusé à beaucoup!



LA PHRASE DU MOIS

Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe rien.

Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde.

Jean D'Ormesson

Académicien, Animateur, Artiste, Chroniqueur, écrivain, Philosophe, Romancier (1925 - 2017)



LE LIVRE DU MOIS

Notre T.C.S. Muriel Carchon, de l'Orient de Carcassonne, est auteure depuis longtemps. Curieuse de l'Autre, Muriel Carchon a toujours voyagé pour son travail. A la retraite, elle a écrit 6 romans en six ans et reconnaît une constante, un lien, comme un fil directeur à travers eux tous : le besoin de transmission. Transmettre la mémoire, défendre des valeurs justes, humanistes, alerter l'humain sur son devenir, l'inviter à être vigilant, à ne pas renoncer à sa dignité. A travers ses récits, elle souhaite transmettre l'idée de tolérance, d'altruisme et de bienveillance. Elle invite à garder en mémoire que l'homme fait partie de la création. A lui de prendre soin de Lui !

La veuve noire ne sort que le 4 juillet ! A paraître le 4 juillet dans toutes les librairies !



L'été 71, Esterina débarque à Agen sous les yeux de trois amis d'enfance qui en tombent fous amoureux. Elle sera l'amie de Georges, l'amante de Martial et l'épouse de Raoul. En 2008, Martial revient au pays. Georges lui apprend les terribles rumeurs qui courent sur Estérina, femme respectable et grande propriétaire.

Elle sèmera la mort ! Martial ne peut y croire... Intrigué, il décide d'enquêter.

De révélations en surprises, le soupçon s'insinue en lui. Qui se cache derrière Esterina, son amour de jeunesse ? Un ange, un démon ? Finira-t-il par percer son secret et découvrir la vérité ?

La veuve noire, suspense dépaysant, nous entraîne dans les replis obscurs de l'âme humaine. Un roman diabolique, écrit à l'encre noire, où la romancière aborde des questions essentielles comme la vengeance, la justice, le pardon.

Editions Cairn Collection du Noir au Sud 10€

Bibliographie :

De ses années d'enfance en Algérie, Muriel Carchon garde le goût de l'ailleurs. Éternelle voyageuse, elle aime rencontrer l'Autre, est curieuse de tout, toujours enthousiaste... Elle pose sa besace au Pays de Cocagne.

Elle publie, aux éditions Aloès, deux romans historiques co-écrits *Les Volontaires de la Nouvelle France - Les Moissons de l'Exil - Prix du roman de Mazamet 2015*, *Croire en son destin et oser le vivre*, roman d'initiation - *Prix de Figeac 2017*, *Le Tombeau des Patriarches*-dystopie en 2018, *Les Gardiens du Phénix*- Esotérisme 2019 et un recueil de contes *Dame Taupe et le Pays Lointain* en 2020,



LE TIMBRE DU MOIS



125 ans de la F.M. en République Dominicaine



Cela s'est passé un 27 juin.....1308

Le Roi Philippe Le Bel remit au pape Clément V soixante-douze Frères, transfuges de l'Ordre, dont les dépositions furent plus qu'accablantes envers les Templiers. S'ensuivit l'incarcération, au donjon de Coudray, des principaux dignitaires, dont le Grand Maître Jacques De MOLAY.

Et le 28 juin 1865 ceci :

COSTA RICA : la Franc-maçonnerie en Amérique centrale s'établit de manière durable dans la seconde moitié du XIXème siècle ; la première Loge maçonnique est constituée à San José, capitale du Costa Rica. Elle transmet à cet espace du continent des idées progressistes venant d'Europe et permet de nombreuses réformes civiles et sociales, parfois avant même que l'Europe ne les applique à ses pays constitutifs.



LA PHOTO DU MOIS



Temple de la G.L. du Japon



NOS PARTENAIRES

SOBRAQUES DISTRIBUTION
Depuis 1872

**Groupement International
de Tourisme et d'Entraide**

14, rue de Belzunce, 75010 Paris.

Tél. : 01.45.26.25.51

Email : le.gite@free.fr

Internet : www.le-gite.net

 **GADLU.INFO**
Les nouvelles du Web
Maçonnique 



www.letablier-info.fr

Ont participé à ce numéro :

Pierre, Renée, Jean Claude, Alain, Jean Michel, Murielle...

